Rapport de la Cour des comptes, recours aux cabinets de conseil par le SIG. Demande de transmission de documents.

Lundi, Juillet 10, 2023 22h06 CEST



Nowenstein-Y-Piery Sebastian <u>sebastian-</u> Andre.nowenstein@ac-lille.fr Destinataire

laure.durand-viel@sgg.pm.gouv.fr

Référence : https://sebastiannowenstein.org/2023/07/10/le-recours-par-letat-aux-cabinets-de-conseil-demande-de-communication-de-documents-service-dinformation-du-gouvernement-sig/

À Bruxelles, le 10 juillet 2023.

Madame,

Deux paragraphes du <u>Rapport de la Cour des Comptes</u> (ci-après le *Rapport*) concernant le recours par l'État aux cabinets de conseil ont retenu mon attention. Je les cite :

I.

Pour sa part, le Service d'information du Gouvernement (SIG) a fait appel en 2020 à un prestataire extérieur (BCG), via un marché de la DITP, pour l'accompagner dans la préparation de son dossier de demande de financement dans le cadre du quatrième appel à projets du fonds de transformation de l'action publique (FTAP), pour un montant de 70 380 €. Le cabinet a accompagné le SIG dans le chiffrage des gains attendus mais aussi dans la rédaction du dossier lui-même (présentation détaillée, gouvernance, annexes financières). L'externalisation quasi-complète de la préparation d'une demande de financement interne à l'administration est d'autant plus anormale que la DITP est en capacité d'apporter son soutien technique aux administrations requérantes. »

<u>https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-07/20230710-Recours-par-Etat-aux-prestations-intellectuelles-cabinets-conseil.pdf</u>, page 51 du Rapport.

II.

De même, le SIG a, en 2020, commandé une mission externe (Eurogroup) pour un « audit organisationnel de la communication gouvernementale » alors qu'un rapport portant sur « la communication gouvernementale » avait été remis au Premier ministre en janvier 2018 28 par trois inspections générales interministérielles. Le rapport remis par le consultant privé, pour un coût de 123 946 €, comportait des développements très proches de ceux de la mission d'inspection, dont les recommandations n'avaient visiblement pas été mises en œuvre, et avait, de fait, une très faible valeur ajoutée. »

<u>https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-07/20230710-Recours-par-Etat-aux-prestations-intellectuelles-cabinets-conseil.pdf, page 59 du Rapport.</u>

Je souhaite avoir communication de l'ensemble des documents remis par les prestataires *Eurogroup* et *BCG* au SIG dans le cadre des missions citées par le Rapport.

Je souhaite également avoir communication du rapport sur « la communication gouvernementale » remis au Premier ministre en janvier 2018 dont il est question dans le deuxième paragraphe cité.

Bien cordialement.

S. Nowenstein, professeur agrégé.